

**Annexe IV – Candidature PEGC – Fiche de renseignement pour le mouvement interacadémique des PEGC**

Académie d'origine :

Académie demandée :

Section :

Nom d'usage : .....	Nom patronymique : .....
Prénom(s) : .....	Situation de famille : .....
Date de naissance : .....	Lieu d'exercice du conjoint : .....
Nom et prénom du conjoint : .....	Date d'installation : .....
Grade, discipline ou profession du conjoint : .....	
Nombre d'enfants âgé(s) de 18 ans au plus au 31/08/2019 : .....	
Adresse personnelle : ..... ..... .....	Tél. : .....
Établissement d'exercice : .....	

Les bonifications afférentes aux éléments de barème précisés dans les tableaux ci-dessous sont les mêmes que ceux définis dans la présente note. Il conviendra de joindre les pièces justificatives requises pour chaque situation.

Classement	Décompte	Total
Situation familiale ou civile: – rapprochement de conjoints (y compris situation d'autorité parentale conjointe) – enfants à charge – années de séparation	150,2 points 100 points par enfant Années de séparation pour les agents en activité : – 190 points pour 1 an ; – 325 points pour 2 ans ; – 475 points pour 3 ans ; – 600 points pour 4 ans et plus.	
Mutation simultanée	80 points	
Situation de parent isolé	150 points	
Ancienneté de service (échelon) PEGC classe normale PEGC hors classe PEGC classe exceptionnelle	7 points par échelon 7 points par échelon + 49 points 7 points par échelon + 77 points	
Ancienneté dans le poste	20 points par année + 50 points supplémentaires par tranche de 4 ans dans le poste	
Vœu préférentiel	20 points par année à partir de la 2 <sup>e</sup> année de formulation de ce vœu (plafonnés à 100 points) Clause de sauvegarde : conservation du bénéfice des bonifications acquises antérieurement au MNGD 2016	
Affectation en établissement classé Rep+, Rep ou en établissement relevant de la politique de la ville	Rep + : 400 points à partir de 5 ans, Rep : 200 points à partir de 5 ans, Politique de la ville : 400 points à partir de 5 ans	
Bonification en cas d'affectation dans un lycée APV	Application des dispositions mentionnées dans la présente note	

Joindre les pièces justificatives requises pour chaque situation

L'attribution des bonifications liées à la situation familiale est subordonnée à la production des pièces justificatives suivantes :

- photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité et extrait d'acte de naissance portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du Pacs.
- attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle du conjoint sauf si celui-ci est agent du ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse. En cas de chômage, il convient de fournir une attestation récente d'inscription à Pôle emploi et de joindre une attestation de la dernière activité professionnelle, ces deux éléments servant à déterminer la résidence professionnelle du conjoint ;
- pour les contrats d'apprentissage, joindre une copie du contrat précisant la date d'entrée en vigueur de celui-ci et sa durée ;
- pour les situations de parent isolé, photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance ou de toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique ainsi que toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.).
- pour les situations d'autorité parentale conjointe, en plus de la photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant certifiés conformes, joindre, pour les personnes séparées, divorcées ou en instance de divorce, la décision de justice ou toute autre pièce justifiant la notion de séparation ainsi que l'attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle de l'autre parent ;
- certificat de grossesse ;
- selon les situations, toutes les pièces demandées dans la présente note.

Avez-vous constitué un dossier pour handicap ? oui  non

Date :	Signature du postulant :
--------	--------------------------

Cadre réservé à l'académie d'origine Observations éventuelles du (vice-)recteur	Date :
--	--------